

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délibération n° BUR/2023/3-2

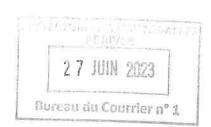
Nombre de membres :			L'an deux mille vingt-trois
	en exercice	5	Le jeudi 15 juin à 14 H 00,
-			le Bureau du conseil d'administration du service
-	présents	3	départemental d'incendie et de secours des Hautes-
-	pour	3	Alpes s'est réuni après convocation légale, sous la
_	contre	0	présidence de Monsieur Marcel CANNAT, président,
= =	abstention	0	dans son bureau à l'Hôtel du Département - Place
-	ne participant pas au vote	0	Saint-Arnoux à GAP.

Etaient présents:

Monsieur Marcel CANNAT Madame Valérie GARCIN-EYMEOUD Monsieur Christian HUBAUD

Etaient excusés:

Madame Chantal EYMEOUD Monsieur Daniel GALLAND



OBJET:

Préparation de la séance du conseil d'administration du lundi 3 juillet 2023

Exposé des motifs

Le président présente aux membres du bureau, l'ordre du jour prévisionnel du prochain conseil d'administration du lundi 3 juillet 2023.

ORDRE DU JOUR PREVISIONNEL

Validation du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 21 mars 2023.

RAPPORTS

Rapport n° 2023/2-1	Organisation du SDIS : nouvel organigramme
Rapport n° 2023/2-2	SMUR saisonnier temporaire (SAMU/SDIS) sur l'Embrunais pour l'été 2023
Rapport n° 2023/2-3	Pacte capacitaire – Modalités de mise en œuvre
Rapport n° 2023/2-4	Affectation des crédits du CD 05 au titre des opérations bâtimentaires
Rapport n° 2023/2-5	Bilan des contentieux de l'exercice 2022
Rapport n°2023/2-6	Conventions de mise à disposition de 2 officiers supérieurs
Rapport n° 2023/2-7	Avenant n° 1 à la convention de mise à disposition du Colonel HC Patrick MOREAU
Rapport n° 2023/2-8	Modification du tableau des effectifs

Rapport n° 2023/2-9

Régime indemnitaire des personnels mis à disposition

Rapport n° 2023/2-10

Compte-rendu des activités du bureau du CASDIS

* * * * *

POINTS D'INFORMATION

Information sur les opérations bâtimentaires portées par les collectivités

Préparation de la saison d'été

Label Partenaire Employeur

Présentation des tablettes

* * * * *

QUESTIONS DIVERSES

Les membres du bureau acte de l'ordre du jour ci-dessus présenté.

La présente délibération sera rapportée devant le prochain Conseil d'Administration.

Pour extrait certifié conforme, Le président,

Certifié exécutoire par le President du Conseil d'Administration du SDIS 05. compte tenu de la réception en

Préfecture le : 27 JUIN 2023 et de la publication-notificaton

27 JUIN 2023

Pour le président de conseil d'administration et par délégation,

Le directeur départemental,

More Classe Alain JUGE